

VILLE D'OLLIOULES
AGIR AUJOURD'HUI C'EST MIEUX VIVRE DEMAIN



**À PARTIR DU
15 MAI 2023**

**LA ZONE BLEUE
S'ÉLARGIT EN
CENTRE-VILLE**

**2 ZONES À VOTRE DISPOSITION :
30 MINUTES ET 2 HEURES**



**LA ZONE BLEUE VOUS
FACILITE LA VIE, RESPECTEZ-LA !**



Retrouvez toutes les informations sur le site www.ollioules.fr - (Liste des zones au dos de ce flyer)

GRAND PROJET URBAIN

MALRAUX-LEMOYNE-D'ESTIENNE D'ORVES

PENDANT LES TRAVAUX

VOS PRINCIPALES QUESTIONS / LES RÉPONSES DE LA VILLE

LE STATIONNEMENT

Tous les stationnements publics restent gratuits

LA ZONE BLEUE

La zone bleue s'élargit en centre-ville avec 2 zones distinctes : 2 heures de stationnement ou 30 minutes (uniquement rues Nationale, République et le long du parking Lemoyne rue République) avec apposition obligatoire du disque de stationnement. Des zones blanches (stationnement au-delà de 2h) restent bien sûr disponibles au centre-ville et surtout sur les espaces Orlandi 1-parking du stade et Orlandi 2 avec près de 300 places et le nouveau parking de la Capellane (150 places) en face de la Caserne des pompiers, entrée par la RD 26.

AU FAIT LA ZONE BLEUE ÇA FONCTIONNE COMMENT ?

Le stationnement en zone bleue est gratuit sur présentation d'un disque de stationnement déposé derrière le pare-brise du véhicule. Le stationnement est limité à 30 minutes ou 2 heures (selon votre emplacement) tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 19 h, sauf les dimanches et jours fériés. En dehors de ces heures, le stationnement est libre.

LES DISQUES DE STATIONNEMENT ON LES TROUVE OÙ ?

Depuis février 2023, la ville distribue gratuitement des disques de stationnement aux accueils de l'Hôtel de Ville et de l'espace Pierre Puget. Vous pouvez aussi en trouver dans des commerces comme la Maison de la Presse.

LES NAVETTES BUS GRATUITES ?

La navette bus gratuite qui fait la liaison parking Orlandi 2/centre-ville le jeudi et le samedi de 8h à 12h30 est maintenue pendant les travaux.

NOUVEAUTÉ : LES BUS DU RÉSEAU MISTRAL EN ACCÈS GRATUIT

Depuis le 2 mai 2023 et pour une durée de 2 ans.

Accès gratuit aux bus de ligne 11B, 12 et 122 du réseau Mistral depuis l'arrêt « Parking Orlandi » vers l'ensemble des arrêts du centre-ville "Jas de Ville" - "Bonfont" - "Mairie" - "Ollioules Centre" - "Résistance" et inversement vers le "Parking Orlandi".



À la montée dans le bus, un titre de transport "événement-gratuit", vous est remis par le conducteur. Il est valable uniquement sur le trajet explicité ci-dessus pour 1 Aller / Retour le jour même. Ce titre de transport est uniquement valide sur les lignes 12, 11B et 122.

La correspondance est impossible. Attention il faut valider votre titre de transport dans le bus, à l'aller et au retour.



LA RÉCUPÉRATION DE VOS COMMANDES CHEZ LES COMMERÇANTS ?

Pour accompagner les commerçants utilisant le « click and collect » avec leurs clients, la ville proposera deux places de stationnement dédiées au début de la rue République. Les rues Nationale et République sont maintenues en zone bleue 30 minutes pour un accès rapide dans les commerces.

JE PEUX STATIONNER SUR LA PLACE JEAN JAURES ?

Oui, 33 places zone bleue ont été tracées pour un stationnement de 2h maximum, tous les jours sauf les jeudis et samedis, jours de marché et lors des festivités estivales. De nouvelles places zone bleue ont aussi été matérialisées cours Voltaire et rue Nationale.

LE STATIONNEMENT DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Les véhicules munis d'un caducée peuvent stationner sans limite en zone bleue et les services à la personne identifiés par un badge de leur structure bénéficieront de facilités de stationnement.

EST-CE QUE LES RUES SERONT FERMÉES À LA CIRCULATION LORS DU CHANTIER ?

Non, les rues ne seront pas fermées lors des travaux et vous pourrez accéder aux commerces et aux services et également circuler en ville. La double voie de la rue De Hauteclocque sera ponctuellement réduite à une voie selon la progression des travaux.

RAPPEL STOP FOURRIERE

Pour bénéficier d'un badge, à demander auprès du service fiscalité locale, sur lequel est imprimé un QR code, unique, lié à l'immatriculation de votre véhicule et au numéro de votre téléphone portable. Ce badge QR code doit être apposé sous le pare-brise avant du véhicule, côté droit. Lorsqu'un parking ou une voie sont provisoirement fermés au stationnement par arrêté municipal, la police municipale contacte par SMS les propriétaires qui n'ont pas pensé à enlever leur véhicule en indiquant l'heure limite pour venir le récupérer.

Plus d'infos : service fiscalité locale : 04 94 30 41 08.



Périmètre du chantier



LA ZONE BLEUE VOUS FACILITE LA VI(LL)E, RESPECTEZ-LA !

Zone Bleue 30 minutes

Rue République	16 places
Rue Nationale	10 places
Long place Lemoyne sur rue République	8 places

Zone Bleue 2 heures

Place Lemoyne	60 places
Avenue Clemenceau	28 places
Place d'Estienne d'Orves	20 places
Parking souterrain Jean Jaurès	56 places
Place Jean Jaurès (sauf jours de marché jeudi et samedi)	33 places
Place du 8 mai 1945	104 places
Cours Voltaire	39 places
Rue Branly	6 places
Rue A Beltrame	6 places
Avenue du 11 novembre 1918	11 places
Place de Verdun	16 places
Rue Maccari	8 places

Zone Blanche

Boulodrome	36 places
Parking Ecole Lei Marrounié	34 places
Gymnase le Vallon	16 places
Rue Marcel Pagnol	41 places
Rue Romain Rolland	24 places
Chemin St Roch	21 places
Rue de Lattre de Tassigny	44 places
Parking Piemontesi	51 places
Espace Orlandi 1 et 2	300 places
Terrain la Capellane	150 places

Stationnement avec badge pendant le temps scolaire puis zone blanche

Parking Trésor public	18 places
Parking Ecole le Château	8 places

**Téléchargez les emplacements des
espaces de stationnement
et les différentes zones bleues sur le site
www.olioules.fr.**

